



Collège Pierre Mendès France

## ADHESION A L'UNSS 2017/2018

**Les familles désirant faire adhérer leur enfant à l'UNSS pour l'année scolaire 2017/2018 doivent remplir la demande, ci-dessous :**

Je, soussigné(e), : .....

représentant légal de l'élève : .....

désire faire adhérer mon enfant à l'UNSS pour un montant de 16,00 €.

**→→→ Le paiement doit être fait lors de l'inscription ou de la réinscription par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège « Pierre-Mendès FRANCE »**

Les familles qui désirent une aide financière peuvent bénéficier de l'Aide à la Réussite du Collégien (ARC) en remplissant le coupon, ci-dessous.

✂-----

Je, soussigné(e) : Madame, Monsieur .....

représentant légal de l'élève .....

demande à bénéficier de l'aide à la réussite du collégien (ARC) pour la dépense suivante :

adhésion 2017/2018 à l'UNSS du collège (aide forfaitaire de 8,00 €)

**Le montant qui restera à payer par la famille sera donc de : 16,00 € - 8,00 € = 8,00 €**

Date et signature du représentant légal,

Madame, Monsieur,